

REPUBLIQUE DU BENIN

Cotonou, le 03 JUN 2013

-----  
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE,  
DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE**  
-----

**MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES  
FINANCES**

**A**

**La Coordination du Programme  
Mondial pour l'Agriculture et la  
Sécurité Alimentaire**

***Banque Mondiale, Washington (USA)***

N° 1356 /MEF/MAEP/DC/SGM/DPP/SPP/SA

**OBJET** : Requête de financement du Programme d'investissement Agricole prioritaire (PIA) 2010-2015 du Bénin dans le cadre du 3<sup>ème</sup> appel à proposition pour le guichet secteur public du GAFSP.

Monsieur/Madame,

C'est avec un réel plaisir que nous avons l'honneur de solliciter auprès du Fonds du programme Mondial pour la Sécurité alimentaire le montant de USD 31.152.000 soit environ 15579 millions de Francs CFA pour le financement partiel du Plan d'Investissement Agricole 2010-2015 de la République du Bénin.

En effet, dans le cadre de l'accroissement de la performance du secteur agricole, le Gouvernement a engagé un processus de réflexions concertées

entre tous les acteurs du monde agricole et rural qui a abouti à l'élaboration du plan stratégique de Relance du Secteur Agricole au Bénin (PSRSA).

L'objectif global de ce plan est d'améliorer les performances de l'agriculture béninoise afin de la rendre capable d'assurer de façon durable la sécurité alimentaire et d'apporter sa contribution au développement économique et social.

S'inscrivant dans la dynamique du processus de mise en œuvre du Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDAA) de l'Union Africaine et de la politique agricole de la CEDEAO, le PSRSA a été décliné en un Programme national d'Investissement Agricole (PNIA) qui est une évaluation sans contrainte des besoins des investissements du secteur agricole béninois. Le PNIA vise à promouvoir treize (13) filières agricoles prioritaires. Il a fait l'objet d'une table ronde des acteurs du secteur agricole, les 15 et 16 octobre 2009.

Tenant compte des contraintes de mobilisation de ressources et des réformes budgétaires en cours dans notre pays, il a été élaboré pour une première phase d'exécution du PNIA, un Plan d'Investissement Agricole prioritaire (PIA) pour la période 2010-2015. Le PIA vise à renforcer la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté à travers la promotion des six filières ci-après : le maïs, le riz, les cultures maraîchères, l'ananas, la volaille et les poissons/crevettes.

Le coût global du PIA est de quatre cent quatre vingt onze milliards deux cent quarante neuf millions (491 249 000 000) de F CFA.

La présente requête s'inscrit dans l'application des résolutions du « Business meeting » de la CEDEAO tenue en juin 2010 à Dakar et dans la mise en œuvre du PIA 2010-2015 du Bénin. Elle vise à contribuer au renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle du Bénin.

En vous renouvelant toute la gratitude du peuple béninois et de son Gouvernement pour votre appui en faveur du développement socio-économique du Bénin, nous vous prions d'agréer l'expression de notre haute considération.

Le Ministre de l'Agriculture  
De l'Elevage et de la Pêche



**Sabaï KATE**

Pour le Ministre de l'Economie  
et des Finances et par ordre  
Le Directeur de Cabinet



**Servais ADJOVI**

**PJ :**

- Liste de contrôle des documents
- Proposition au titre du GAFSP (première et deuxième parties)
- Lettre d'approbation du Groupe Technique Agriculture au Bénin.
- Lettre d'aval du Groupe de travail sectoriel opérant dans le pays
- Lettre de confirmation de l'Organe de supervision privilégié
- Plan Stratégique de Relance du Secteur Agricole (PSRSA)
- Plan d'investissement post-Pacte CAADP pour le secteur agricole (Plan d'Investissement Agricole (PIA))
- Rapport d'examen technique post-compact du PDDAA sur le Plan d'Investissement
- Pacte CAADP signé
- Communiqué ou résolution de la réunion de travail relative au CAADP.